

1.4

Un équilibre sylvo-cynégétique à retrouver

1.4.1 UN ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE PERTURBÉ DANS CERTAINES ZONES

Dans certains secteurs, les dégâts de gibier sont en constante augmentation, principalement due à l'excès des populations de cervidés engendré par des plans de chasse, certes en augmentation constante, mais insuffisants dans certaines forêts pour réguler le cheptel à un niveau d'équilibre acceptable, compte tenu de la capacité d'accueil des peuplements. Là où la pression du gibier est la plus forte, on ne peut plus planter d'essences forestières sensibles sans protection contre le gibier. Dans certains secteurs, le cheptel de cervidés a bénéficié des ressources alimentaires fournies par les zones de chablis, peu accessibles aux chasseurs.

Les dommages les plus graves sont l'abroustissement et le frottis des jeunes plants et de la régénération naturelle, voire des repousses de taillis, mais aussi l'écorçage des arbres. Ces dégâts modifient la capacité de régénération des peuplements, voire l'empêchent totalement. Des placettes de "mise en défens" montrent spectaculairement l'effet du gibier sur la régénération. Le coût des protections grève la rentabilité de la plantation.

Le sylviculteur doit préciser dans son plan simple de gestion l'importance du gibier, les surfaces sensibles aux dégâts et sa stratégie de gestion des populations de gibier en cohérence avec ses choix sylvicoles. L'objectif des sylviculteurs bourguignons est d'obtenir un équilibre sylvo-cynégétique dispensant de protéger artificiellement les plantations et les régénérations.

Dans la pratique, ils peuvent influencer sur les demandes d'attribution, voire les cosigner, s'il le prévoient dans le



L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE DOIT PERMETTRE DE PLANTER ET ÉLEVER LES ARBRES SANS PROTECTION SYSTÉMATIQUE.

bail. Certes, les plans de chasse ont fortement augmenté, mais les dégâts en forêt sont de plus en plus importants et décourageants pour les sylviculteurs, notamment du fait du chevreuil et du cerf.

Il est très important que les sylviculteurs participent aux commissions locales de gestion des grands animaux où ils sont invités, pour exprimer leur position et tenter d'adapter le niveau des attributions de plans de chasse aux objectifs de niveau de populations souhaités.

1.4.2 L'ORGANISATION CYNÉGÉTIQUE ET DE GESTION DES POPULATIONS

Les chasseurs

La pression moyenne de chasse en Bourgogne (1,6 chasseur au km²) est très inférieure à la moyenne nationale (2,9 chasseurs au km²). Le nombre de chasseurs (environ 50 000) est en constante diminution (-12,7% entre 1993 et 2003), avec un vieillissement de la popu-

lation (70% des chasseurs ont entre 40 et 70 ans). Ils sont groupés en sociétés de chasse, GIC et Fédérations départementales de chasseurs. Il existe aussi des associations à buts spécifiques : piégeage, grand gibier, gibier d'eau, chasse à l'arc...

Modalités de gestion

Le plan de chasse est l'outil de réalisation de l'équilibre sylvo-cynégétique sur un territoire.

Les départements sont découpés en Unités de Gestion (UG), qui correspondent à des zones sélectionnées selon les espèces de gibier pour leur homogénéité et leur pertinence.

Depuis quelques années, les fédérations départementales des chasseurs mettent en place des réunions de secteur à l'intérieur de chaque UG, appelées selon les départements CTL (Comités Techniques Locaux), CLS (Commissions Locales de Suivi) ou réunions de massifs ; elles y invitent parfois les propriétaires forestiers. Les responsables des différents secteurs concernés se retrouvent pour proposer des plans de chasse adaptés aux spécificités locales.

■ **Côte-d'Or** : le département est découpé en 7 UG et compte 13 GIC.

- Le cerf, omniprésent, mais surtout abondant sur la partie calcaire du département, est géré de manière qualitative, avec 4 bagues distinctives (2 qualités de trophée, biche, jeune).

Sa surdensité dans le nord du département met en péril le renouvellement des peuplements et parfois la survie de la forêt. Ailleurs, les dégâts sont plus diffus mais la densité des populations doit être régulée pour maintenir ou retrouver un équilibre sylvocynégétique.

- Le chevreuil est très abondant dans tout le département. Le cerf masque parfois sa présence mais les dégâts sur plantation, régénération ou les repousse de taillis sont



Luc Barbier, ONCFS

LE PLAN DE CHASSE EST L'OUTIL DE RÉALISATION DE L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE.

fréquents. On ne peut plus planter sans protection contre le gibier, preuve que le prélèvement est insuffisant. Le chevreuil est géré de manière quantitative.

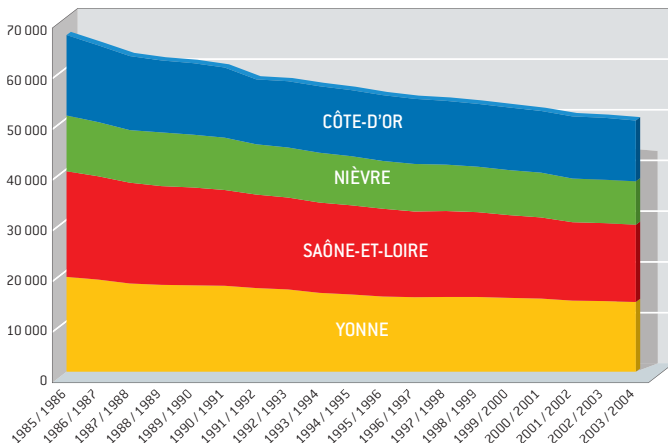
- Le sanglier, fréquemment présent dans les forêts de Côte-d'Or, peut parfois causer des dégâts aux plantations, ou surconsommer des glands, ce qui rend aléatoire la régénération naturelle. Des sangliers d'élevage s'échappent parfois des nombreux parcs, où la densité importante rend toute gestion forestière délicate voire impossible. Ils vont « enrichir » le cheptel naturel. Le plan de chasse sanglier se met en place.

■ **Nièvre** : le cerf est présent sur deux massifs seulement (Les Bertranges et Moulins Engilbert). Le chevreuil est géré de manière quantitative. Un plan de chasse sanglier a été mis en place en 2002, avec découpage de 22 UG selon le type de milieu biogéographique. Certaines de ces UG sont redécoupées en sous-unités adaptées à la gestion du chevreuil. La Nièvre compte 5 GIC. La fédération des chasseurs a accordé deux postes d'administrateurs titulaires à des forestiers.

■ **Saône-et-Loire** : le cerf est rare et non souhaité des forestiers. Le chevreuil est géré de manière quantitative au sein de 96 UG. Le sanglier est classé nuisible et pourtant sa gestion s'organise autour de 29 UG, dont 5 sont soumises à plan de chasse depuis 2003 ; sur les autres, la chasse n'est autorisée que 2 jours par semaine pour le sanglier. La Saône-et-Loire compte 9 GIC. Actuellement, pour le sanglier, seuls 6 massifs sont assujettis à un plan de chasse. La population augmente ces dernières années, ce qui entraîne des problèmes de régénération dans les chênaies (massifs 5, 16, 19, 21). Des dégâts

ÉVOLUTION DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DE CHASSE EN BOURGOGNE

Nombre d'adhérents



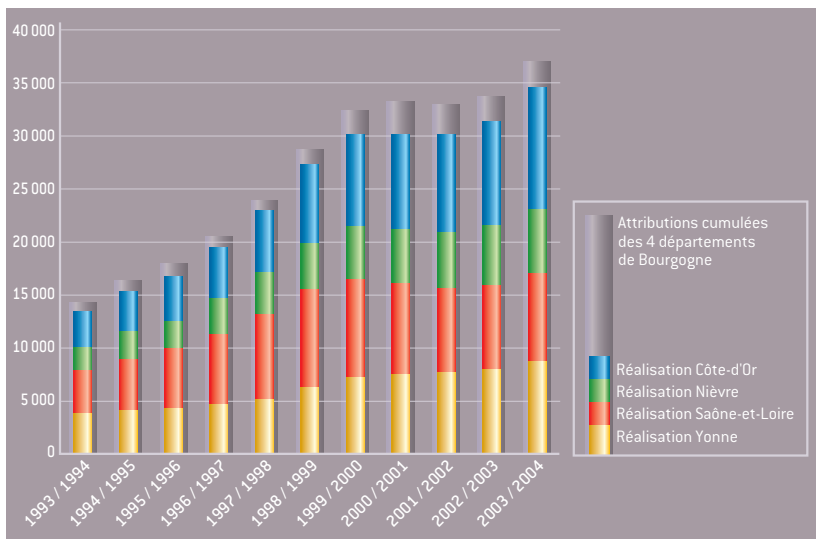
sur protection de plants sont signalés (massif 11). En massif 8, on signale des migrations venant du Doubs. Aucune plantation feuillue ne peut être réalisée sans protection du fait de la présence du chevreuil.

■ **Yonne** : la gestion du cerf est réalisée selon un plan de chasse septennal qui intègre des enjeux forestiers sur certains massifs. Le chevreuil est géré de manière quantitative. Les attributions d'animaux dans les plans de chasse ont été multipliés par 10 en 25 ans. Depuis la saison de chasse 2002/03, le sanglier est soumis à un plan de chasse quantitatif sur tout le département. L'Yonne compte 14 GIC pour le gros gibier, ainsi que 7 "structures de zones" (association loi 1901 regroupant les demandeurs de plans de chasse).

Au niveau régional, les **Orientations régionales de gestion de la Faune sauvage et d'Amélioration de la qualité de ses habitats (ORGFH)** établissent un état des lieux et donnent des orientations et recommandations utiles à l'amélioration de la gestion cynégétique. Au niveau départemental, le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique prescrit les mesures propres à assurer un équilibre agro-sylvo-cynégétique cohérent avec les orientations applicable aux territoires.

PLAN DE CHASSE CHEVREUIL EN BOURGOGNE

Nombre d'animaux



PLAN DE CHASSE CERF EN BOURGOGNE

Nombre d'animaux

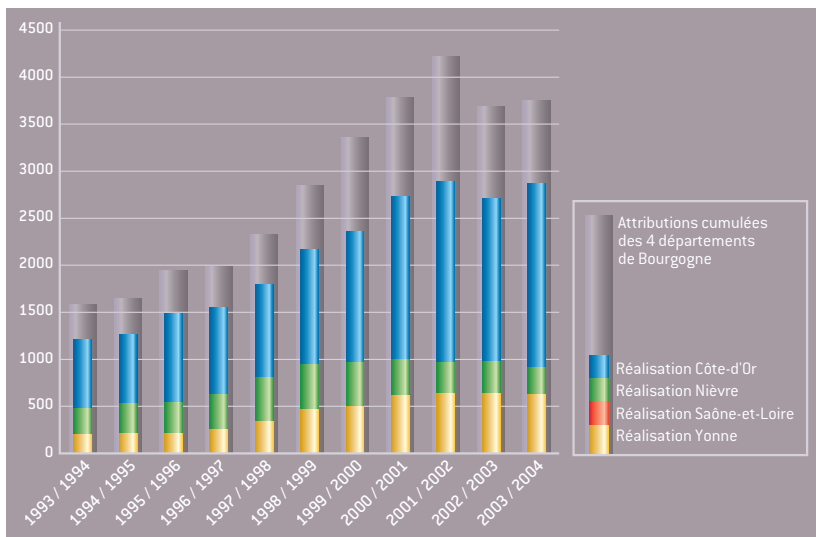
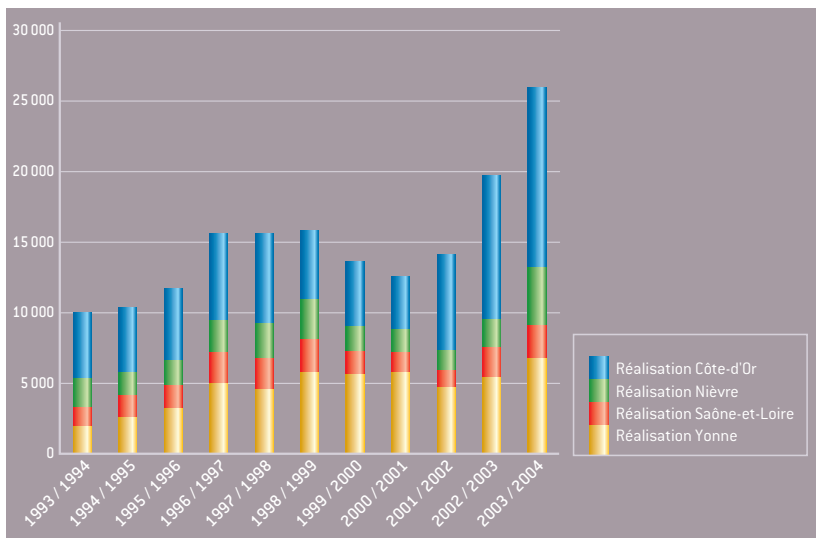


TABLEAU DE CHASSE SANGLIER

Nombre d'animaux tués



Les espèces

L'évolution des pratiques agricoles a modifié l'équilibre des territoires de chasse. Le petit gibier s'est raréfié dans les 4 départements et les modes de chasse ont évolué. La chasse au grand gibier est la plus prisée.

■ **le cerf** : la population n'a cessé de s'accroître en Bourgogne depuis 10 ans. Toujours absent ou itinérant en Saône-et-Loire, c'est en Côte-d'Or que la progression des effectifs est la plus importante.

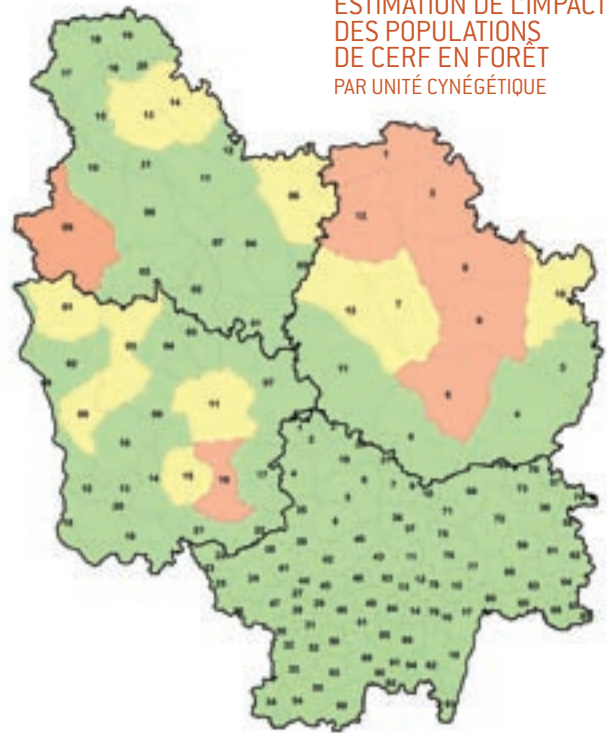
■ **le chevreuil** : sans régulation par la chasse, les populations augmenteraient de 30 % par an. Bien qu'on ait multiplié par plus de deux les prélèvements en 10 ans, la densité a augmenté partout, et d'une façon inquiétante pour la régénération sur de nombreux massifs.

■ **le sanglier** : la population est aussi en augmentation et la Côte-d'Or représente à elle-seule la moitié des animaux prélevés.

Les cartes ci-contre expriment une estimation globale de la pression plus ou moins forte exercée en 2005 par le cerf, le chevreuil et le sanglier sur la végétation forestière, notamment sur la régénération naturelle et les plantations.

L'importance des dégâts en forêt dépend de la densité du cheptel, mais aussi du type de peuplement et du traitement pratiqué (voir partie 3). Cet équilibre varie constamment ; les cartes présentées ici n'ont donc qu'une valeur relative, en 2005, de l'état de l'équilibre sylvo-cynégétique en forêt privée de Bourgogne. Des préconisations générales peuvent être faites pour contribuer à rétablir, là où il est compromis, un meilleur équilibre sylvo-cynégétique (voir § 232).

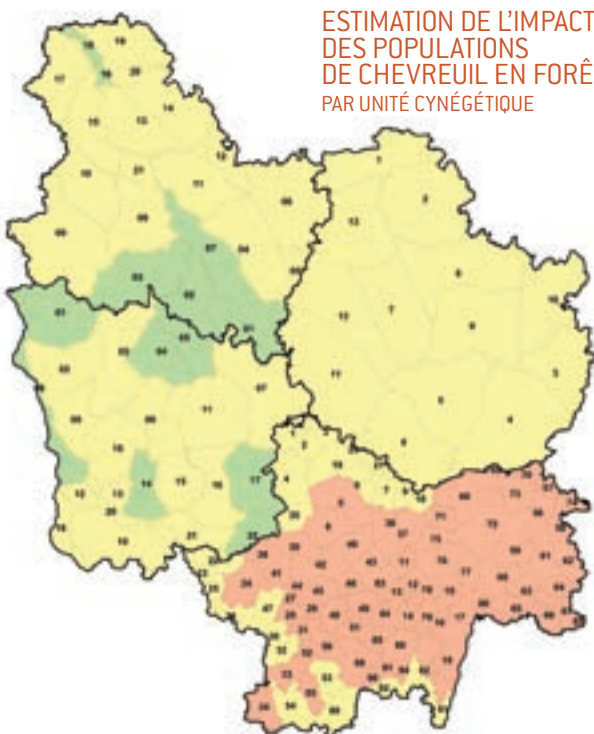
ESTIMATION DE L'IMPACT
DES POPULATIONS
DE CERF EN FORÊT
PAR UNITÉ CYNÉGÉTIQUE



- 1 : PEU DE PROBLÈMES OU PROBLÈMES PONCTUELS SUR LES PEUPELEMENTS FORESTIERS
- 2 : PROBLÈMES D'INTENSITÉ VARIABLE SUR LES PEUPELEMENTS FORESTIERS
- 3 : PROBLÈMES RÉGULIERS SUR LES PEUPELEMENTS FORESTIERS

© CRPF BOURGOGNE 2006
 © FDC 21 2005
 © FDC 58 2005
 © FDC 71 2005
 © FDC 89 2005

ESTIMATION DE L'IMPACT
DES POPULATIONS
DE CHEVREUIL EN FORÊT
PAR UNITÉ CYNÉGÉTIQUE



ESTIMATION DE L'IMPACT
DES POPULATIONS
DE SANGLIER EN FORÊT
PAR UNITÉ CYNÉGÉTIQUE

